

RENTRÉE SCOLAIRE

2022 - 2023





Panneaux photovoltaïques sur les toits, menus élaborés à base de produits frais et locaux, réduction des déchets : les lycées de la Région Sud sont résolument tournés vers l'environnement. À l'heure où la jeune génération s'engage chaque jour pour lutter contre le réchauffement climatique, nous mettons tout en œuvre pour poursuivre cet objectif commun, au service de leur bien-être et de notre planète.»

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Sommaire

Des lycées ambassadeurs de la « COP d'Avance »

p. 6

« Zéro Lycée Dégradé » en région Sud

p. 7

Les lycées de la région Sud : producteurs d'énergie renouvelable

p. 9

Manger sain et favoriser les circuits-courts dans les établissements

p. 9

Lutter contre le gaspillage et les déchets

p. 9

Pouvoir d'achat : jusqu'à 500 € par an pour chaque jeune

p. 10

Le coup de pouce, pour tendre vers l'excellence

p. 12

Voyager et se cultiver, c'est possible grâce à la Région Sud

p. 13

Pour la santé des jeunes, la Région Sud se mobilise

p. 14

Pour que tous les jeunes profitent pleinement de leurs années lycées

p. 16

Des lycées où il fait bon vivre

p. 17

Des lycées 3.0

p. 20

Les actions éducatives au sein de la vie associative et extrascolaire

p. 21

Zoom sur 3 lycées

p. 22

Lycée du Golfe de Saint-Tropez à Gassin

p. 23

Lycée Hôtelier Paul Augier à Nice

p. 24

Lycée Jean-Perrin à Marseille

p. 25

CHIFFRES CLÉS



280 LYCÉES

174 lycées publics,
106 lycées privés



765 MILLIONS D'€

par an consacrés
à la jeunesse



100 %

des lycées accessibles
à tous les handicaps
d'ici 2027



195 000 LYCÉENS :

(157 000 en lycées
publics/38 000
en lycées privés)



1,5 MILLIARD D'€

pour atteindre l'objectif
«Zéro Lycée Dégradé» en
2030



262 MILLIONS D'€

investis dans les lycées
cette année



jusqu'à **500 €**
d'aides régionales
par jeune tout au long
de l'année



100 %

des rénovations de
nos lycées respectueuses
de l'environnement



100 %

des lycées dotés
d'équipements sportifs
d'ici 2030

DES LYCÉES AMBASSADEURS DE LA « COP D'AVANCE »





Dans le cadre de son Plan Climat « une COP d'Avance », la Région Sud a fait des lycées un terrain d'action prioritaire et exemplaire en matière de qualité environnementale et de développement durable. Désormais, l'intégration des énergies renouvelables est systématiquement étudiée dans tous les projets de construction et de rénovation. Nouveaux gymnases, demi-pensions rénovées, internats agrandis, bâtiments neufs ou étendus...

Depuis 2016, la Région Sud a engagé 120 millions d'€ chaque année pour la rénovation énergétique des lycées à travers des actions concrètes.

« Zéro Lycée Dégradé » en région Sud

La rénovation d'un lycée est un investissement au service du bien-être et de la réussite des lycéens et des équipes qui y travaillent chaque jour. Depuis la rentrée scolaire 2021, la Région Sud a engagé un vaste plan de rénovation doté de **plus d'1,5 milliard d'€** en accord avec les objectifs de son Plan Climat. Son objectif est simple : « **Zéro Lycée Dégradé** » en région Sud à l'issue de la mandature.

Pour y parvenir, la Région s'engage sur 4 axes essentiels :

- **100 % des rénovations respectueuses de l'environnement,**

Tous les marchés de construction et de rénovation répondent aux plus hautes exigences environnementales : utilisation de bio matériaux et économies d'énergie.

- **100 % des rénovations comprennent la rénovation de sanitaires,**

Dans le cadre de la lutte contre la précarité mensuelle, les sanitaires de tous les lycées seront dotés de distributeurs de protections périodiques, gratuites et bio en 2022.

- **100 % des lycées accessibles à tous les handicaps d'ici 2027,**

Toutes les rénovations incluront la mise en accessibilité des locaux avec la modernisation des rampes d'accès et des ascenseurs.

- **100 % des lycées dotés d'équipements sportifs,**

En 2021-2022, la Région a réhabilité les gymnases des lycées d'Estienne d'Orves à Nice et du Golfe de St-Tropez à Gassin. Les travaux de construction du gymnase du Lycée Gallieni à Fréjus (commun avec le lycée voisin Albert Camus) et la réhabilitation du gymnase du lycée Carnot à Cannes vont démarrer d'ici la fin de l'année 2022.

262 millions d'€ dans les lycées en 2022



Rénovation énergétique et travaux

- A Réhabilitation énergétique du gymnase du lycée Carnot
- B Réhabilitation énergétique du lycée à Manosque
- C Rénovation énergétique du lycée Rimbaud
- D Réhabilitation énergétique du bâtiment C du lycée Aubanel
- E Première phase de réhabilitation de l'internat du lycée Massena
- F Rénovation de l'internat du lycée Pierre et Marie Curie
- G La reconstruction du collège centre au sein de la Cité mixte Dominique Villars
- H Rénovation des ateliers du lycée Jean-Perrin
- I Réhabilitation de l'internat du lycée Cézanne
- J Rénovation de l'externat du lycée Alphonse Benoit
- K Rénovation du lycée Charles de Gaulle

Nouvelles constructions

- 1 Création de la demi-pension des lycées du Rempart et Vinci
- 2 Lancement des travaux de la Cité Internationale
- 3 Lancement des études du nouveau lycée à Lambesc
- 4 Début des travaux du nouveau lycée Golf Hotel
- 5 Lancement des études du nouveau lycée au Luc
- 6 Construction du Gymnase du lycée Camus et Gallieni





Les lycées de la région Sud : producteurs d'énergie renouvelable

En 2017, dans le cadre du Plan Climat une « COP d'Avance » la Région s'est fixée pour objectif de **réduire la consommation d'énergie dans les lycées de 20 %** et d'engager les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques dans 56 lycées.

À ce jour, la Région a déjà équipé 31 établissements et 25 sites supplémentaires sont également en cours de réalisation.

En 2020, la Région a engagé une deuxième phase par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Au terme de cette procédure, **119 lycées seront dotés de panneaux photovoltaïques**, soit 68 % des établissements, pour un potentiel de puissance totale cumulée d'environ 23 MWc.



Manger sain et favoriser les circuits-courts dans les établissements



La Région Sud s'engage en faveur d'une offre de restauration scolaire de qualité et de proximité. **Près de 9 millions de repas sont servis chaque année.** Afin de promouvoir l'utilisation de produits frais issus du développement durable, la Région a notamment mis à la disposition des lycées **une centrale d'achat régionale** qui leur permet de s'approvisionner en viande fraîche, en produits laitiers et produits issus de l'Agriculture biologique. Après une période d'expérimentation, **ce dispositif est désormais disponible pour 100 % des établissements du territoire.**

Lutter contre le gaspillage et les déchets

En accord avec les objectifs du Plan Climat régional une « COP d'Avance », la Région Sud agit pour réduire le gaspillage alimentaire et favoriser le traitement des biodéchets. Ainsi, elle ambitionne d'équiper **30 % des établissements publics en matériel de tri et de valorisation des biodéchets d'ici 3 ans.** Dès 2020, 6 coordonnateurs d'exploitations, experts en gestion et valorisation des déchets ont été déployés par la Région Sud afin d'accompagner les lycées dans la lutte contre le gaspillage.

En 2021, 46 lycées disposent d'un diagnostic de gaspillage alimentaire, 127 établissements sont équipés pour le tri des déchets en restauration et 62 établissements sont équipés d'une solution de gestion des biodéchets.

Une étude «Zéro Plastique» est en cours avec les cuisines centrales de Marseille et Grasse.

**POUVOIR D'ACHAT :
JUSQU'À 500 € PAR AN
POUR CHAQUE JEUNE**



A l'heure où tout augmente, la Rentrée est synonyme de dépenses supplémentaires pour les jeunes et leurs familles. Afin de les accompagner et de leur faciliter l'accès au savoir et à la formation, la Région Sud agit concrètement pour le pouvoir d'achat des familles. Du Pass ZOU ! Etudes à l'e-PASS Jeunes, tous les dispositifs régionaux accompagnent les jeunes dès le lycée :

Chaque année, la Région Sud déploie de nombreux dispositifs pour donner aux jeunes

les meilleures chances de réussite et offre jusqu'à 500 € d'aide pour chaque jeune.

Depuis le 3 février 2020, la Région Sud publie de nouvelles informations à destination des jeunes sur son portail jeunesse :



SOLLICITEZ DES AIDES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Vous avez
entre 15 et 26 ans,
bénéficiez d'aides allant
jusqu'à

**PASS
SANTÉ**
jusqu'à
365€

500€*

**e-PASS
Jeunes**
80€

Pour des consultations
avec des professionnels de santé
(médecine générale, gynécologie, psychologie)
et pour le remboursement de contraceptifs.

Pour acheter vos livres,
vos places de cinéma et de spectacles,
pour faire du sport
et participer aux sorties scolaires.

Vous êtes boursier ?

+ 100 €

- Pass mutuelles : bénéficiez de 100 € pour souscrire à votre complémentaire santé

Vous suivez une formation
en sanitaire et social ?

+ 150 €

- **Tickets Resto** : 50 € pour vos produits alimentaires et d'hygiène.
- **Kit premier équipement** : 100 € comprenant une tablette numérique, une tenue professionnelle, une licence de calcul de doses pour les infirmiers ou l'accès au module de formation AS 3.0 pour les aides-soignants.

Vous avez eu la mention TB au BAC ?

+ 400 €

- **Bourse au mérite** : 400 € pour les élèves ayant reçu la mention très bien au baccalauréat ou pour les majors de promo des formations sanitaires et sociales.
- **Pour les boursiers** : 400 € / an pendant 3 ans, soit 1 200 €.

Les autres bons plans de la Région pour vous faciliter la vie

- Pour vos transports : 90 € par an pour voyager en illimité dans toute la région avec le Pass ZOU ! Etudes, soit moins de 8 € par mois.
- Pour vos protections périodiques : des distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans 203 lycées publics et privés.
- Pour étudier à l'international : jusqu'à 2 500 € pour effectuer un stage ou étudier à l'étranger.
- Pour vos études : une tablette scolaire numérique d'une valeur de 260 €.

* Sont inclus dans les 500 €, l'e-PASS Jeunes, le PASS Santé, accessibles à tous les lycéens et étudiants âgés de 15 à 26 ans et scolarisés en Région Sud, ainsi que de nombreux dispositifs complémentaires

Le coup de pouce, pour tendre vers l'excellence

Dans un souci de renforcer l'égalité des chances, la Région Sud développe de nombreux dispositifs d'aides aux familles. Pour les élèves, cela passe évidemment par le financement des manuels scolaires numériques ou papiers, mais également par le financement à hauteur de 2 millions d'€ du premier équipement en lycée professionnel.

La gratuité des manuels scolaires, numériques ou papiers

Afin de garantir à tous les meilleures conditions d'enseignement, la Région Sud s'engage et offre les manuels scolaires à tous les lycéens. Les élèves de Seconde, comme les nouveaux arrivants en Première, en Terminale et leurs enseignants bénéficieront des manuels numériques mis à disposition par la Région Sud d'une valeur de 260€. Représentant plus de **22,4 millions d'€ d'investissement pour cette année.**

Depuis la rentrée 2019, plus de **93%** des établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont fait le choix du dématérialisé. Plus de **300 000 tablettes** ont ainsi été déployées dans tous les établissements qui ont fait ce choix. . A la rentrée 2022, 65 000 tablettes seront distribuées aux lycéens de la région Sud.

En parallèle, pour les établissements qui ont fait le choix de conserver des manuels papier, la Région Sud maintient son engagement d'un montant de **1 million d'€** pour assurer le réassort complet des manuels dans le cadre du Fonds Régional pour l'Acquisition des Manuels Scolaires. Ainsi, les manuels seront toujours gratuits pour les élèves de ces établissements.



Bourses au mérite

Dans un souci constant d'encourager et de promouvoir l'excellence, la Région Sud attribue une **bourse au mérite de 400 €** à tous les bacheliers ayant obtenu la mention **Très Bien au Bac**. L'octroi de cette bourse est adapté à la situation personnelle et familiale du lycéen. Ainsi, les élèves boursiers perçoivent cette aide sur 3 ans, soit un total de **1 200 €**.

Cette bourse est aussi valable pour les majors de promotions des étudiants en formation sanitaire et sociale.

Encourager la pratique sportive

La Région Sud s'engage pour favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive à travers 3 dispositifs permettant :

- La **prise en charge des frais de transports** vers les équipements sportifs de proximité;
- Le **financement des coûts d'utilisation des équipements sportifs** communaux et intercommunaux;
- Le **financement des formations pluriactives** permettant aux élèves des lycées publics en zone rurale de se former aux métiers de la montagne.

Voyager et se cultiver, c'est possible grâce à la Région Sud



Pass ZOU ! Etudes

Avec le PASS ZOU ! Etudes, les scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales et volontaires du service civique, **âgés de plus de 3 ans et de moins de 26 ans**, scolarisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier d'un **abonnement de transport unique à moins de 8€** par mois, soit 90€ par an, pour circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU !

Afin de faciliter l'accès de tous aux transports, la Région Sud propose des réductions :

- **aux familles à revenus modestes** : demi-tarif à 45 €/an pour les familles ou l'élève dont le quotient familial est inférieur ou égal à 710 €/mois,

- **aux familles nombreuses** : demi-tarif à 45 €/an à partir du 3^e enfant titulaire d'un PASS ZOU ! Études (remboursement différé et demande à partir du 1^{er} janvier 2023).

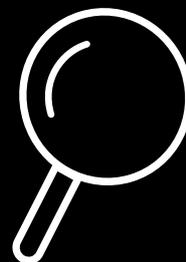
Le e-PASS Jeunes

La Région Sud propose une carte et une application pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport !

Grâce à la carte et à l'application mobile e-PASS Jeunes, les jeunes de la région peuvent bénéficier de **80 € d'avantages** pour acheter des livres (28 €), des places de cinéma (12 €), de spectacles (10 €), pratiquer une activité sportive (20 €) et participer à une sortie scolaire (10 €) auprès des partenaires référencés (partenaires culturels et sportifs géolocalisables répartis sur l'ensemble du territoire régional).



RETROUVEZ LA LISTE
DES PARTENAIRES SUR
e-passjeunes.maregionsud.fr



Pour la santé des jeunes, la Région Sud se mobilise

Le Pass Santé Jeunes

Le Pass Santé Jeunes permet d'accéder de façon **autonome, confidentielle et gratuite à un ensemble de prestations médicales** concernant la prévention et l'accès à la contraception et à des consultations psychologiques. Les coupons du Pass sont utilisables comme moyens de paiement, ce qui dispense le jeune de présenter sa carte vitale et, le cas échéant sa carte mutuelle.

Ce pass concerne les jeunes filles et garçons de moins de 26 ans résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et pouvant justifier d'un des statuts suivants : inscrits dans un lycée, dans un Centre de formation d'apprentis (CFA), dans un établissement de formation sanitaire et sociale, dans un établissement d'enseignement supérieur, dans une mission locale, à Pôle Emploi, ou bien en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat Emploi d'avenir ou encore au service civique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le chéquier Pass Santé Jeunes est valable pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre et il est renouvelable chaque année. Pour obtenir son Pass, il suffit d'en faire la demande sur la plateforme : passantejeunes.maregionsud.fr et de fournir un certificat de scolarité ou toute autre pièce justifiant du statut du jeune. Les coupons sont directement remboursés aux professionnels de santé par la Région Sud.



Que propose le Pass ? Jusqu'à 365 € pour votre santé

- 1 coupon 1^{re} consultation médicale (utilisable chez un médecin généraliste ou un spécialiste (gynécologues, pédiatres, sages-femmes et dermatologues-vénérologues),
- 1 coupon 2^e consultation médicale, utilisable le cas échéant chez le professionnel de santé ayant assuré la 1^{re} consultation pour la visite de contrôle ou la pose d'un contraceptif,
- 1 coupon analyses biologiques, utilisable dans un laboratoire de biologie médicale, sur présentation d'une ordonnance.

Pour une contraception régulière :

- 1 coupon « Implant ou D.I.U. (stérilet),
- 4 coupons « pilule, patch, anneau diaphragme », un seul coupon de contraception par trimestre,
- 1 coupon « préservatif », utilisable dans les pharmacies,
- 1 coupon « protections périodiques »

Pour un suivi psychologique :

- 4 coupons « consultation psychologique ».

Le Pass Mutuelles

Tous les étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide de 100 € pour souscrire à une complémentaire santé parmi les 7 organismes conventionnés par la Région Sud : HEYME, LMDE, MGEL, Solimut mutuelle de France, Aesio mutuelle, Groupe France mutuelle et la Mutuelle familiale, en contrat Emploi d'avenir ou encore au service civique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Les mêmes règles pour toutes

La précarité menstruelle est un autre pan des inégalités dont sont victimes les femmes, particulièrement les plus jeunes. En raison de leurs difficultés financières, nombreuses sont celles qui n'ont pas les moyens d'acheter les protections périodiques dont elles ont besoin. Pour y faire face, la Région Sud a lancé le Plan « les mêmes règles pour toutes ».

Afin de répondre à cet enjeu de santé et de solidarité, la Région a installé en 2021 des distributeurs de protections périodiques gratuites dans 10 lycées du territoire régional. Environ 6 000 jeunes filles ont bénéficié de ce dispositif qui s'est avéré concluant et a remporté l'adhésion des élèves et des équipes éducatives.

La Région a donc décidé de généraliser le dispositif « Les mêmes règles pour toutes » dans 100 % des lycées publics et privés du territoire régional, à compter de la rentrée scolaire 2022.

En septembre, sur la base du volontariat de leur établissement, les lycéennes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront donc de protections périodiques gratuites, en accès libre, qui seront livrées à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire en fonction des besoins de chaque établissement.



POUR QUE TOUS LES JEUNES PROFITENT PLEINEMENT DE LEURS ANNÉES LYCÉES

8





Des lycées où il fait bon vivre

Afin d'assurer les meilleures conditions d'études à tous les lycéens, la Région Sud s'engage à leur offrir un environnement apaisé et accompagne leur épanouissement au sein de l'établissement comme en dehors. Dans cet esprit, elle recrute dès cette année 200 agents régionaux des lycées pour assurer un service public de qualité aux jeunes, à leurs parents ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe éducative.

Plan Région Sud, région sûre

Assurer la sécurité des élèves et du personnel est une priorité de la Région Sud. Elle poursuit ainsi le **Plan de Mise en Sûreté des Lycées** adopté en 2016. Il vise à répondre aux problématiques de **sûreté** au quotidien dans les établissements scolaires tout en prenant en compte le risque d'actes terroristes et les nouvelles obligations réglementaires qui s'y rapportent.

L'ensemble des établissements du territoire sont équipés d'**alarmes « attentats-intrusions »** et de dispositifs de **vidéoprotection** (1 374 caméras dans l'ensemble des lycées publics). Au total, ce sont près de **40 millions d'€** engagés par la Région depuis 2016 pour les lycées publics et privés. **76 lycées privés ont pu bénéficier de ce Plan de mise en sûreté pour un montant de 3 millions d'€.**

Depuis le 1^{er} janvier 2021, **100 % des lycées** sont couverts par la **Garde Régionale des Lycées** composée de **200 médiateurs**. Au contact des élèves et des équipes éducatives, ils effectuent d'indispensables missions de **prévention et de sensibilisation**.

Dès aujourd'hui, avec le Plan « Région Sûre », voté en février 2021, dans tous les lycées :

- **Déploiement des bornes d'appel d'urgence** connectées aux forces de l'ordre pour signaler une menace directe et enclencher une réaction immédiate et coordonnée,
- **Formation** de tous les agents et toutes les associations à la culture de la sécurité et de la vigilance,
- Et encourager **100 % des lycées à visiter un lieu de mémoire** au cours de leur scolarité.

GARDE RÉGIONALE DES LYCÉES

MÉDIATEUR

RÉGION SUD  PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Plan de lutte contre le harcèlement scolaire

Par leurs dimensions et la nature des publics qu'ils accueillent, les lycées sont tout particulièrement exposés, au quotidien, à de multiples problématiques dont celles liées aux diverses formes de harcèlement.

Dès la précédente mandature 2016-2021, la Région s'est fixée pour priorité d'apporter une réponse globale à la hauteur de l'enjeu. La création du **Programme Régional de Médiation Éducative** a permis de compléter les investissements de mise en sûreté des lycées par une **présence humaine qualifiée** afin de favoriser le maintien et le développement du lien social et la restauration d'un climat de confiance dans l'environnement des lycées.

La Région a décidé de recourir à la voie de l'apprentissage et de qualifier **128 médiateurs** par l'accès au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (niveau IV). Dès 2021, une équipe mobile constituée de **44 moniteurs éducateurs diplômés** est venue compléter et appuyer les médiateurs en parcours d'apprentissage permettant à la totalité des lycées publics régionaux de bénéficier du Programme Régional de Médiation.



Le dispositif régional de médiation vise à permettre l'accès aux lycéens à l'ensemble de leurs droits, de faciliter leur inclusion sociale, de contribuer à leur protection, à leur autonomie à travers des approches individuelles et collectives.

Au-delà d'une présence qui se veut rassurante et dissuasive, les 172 médiateurs ont la charge d'engager une démarche proactive vers les lycéens ou les jeunes qui gravitent aux abords du lycée, pour se faire connaître et reconnaître, rassurer, prévenir, écouter, informer et orienter. **A ce titre, le dispositif constitue un outil de prévention du harcèlement et de toute autre forme de violence.**

Dans le cadre d'un travail continu et coordonné avec la communauté éducative, les actions de la Région pour lutter contre le harcèlement scolaire, sont complétées par 2 autres interventions régionales pilotées par le Services Jeunesse et Citoyenneté :

- Le partenariat avec les Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) les Mouvements Français des Plannings Familiaux (MFPF),
- La fabrique Citoyenneté du Parlement des Jeunes.





Des lycées 3.0

La Région Sud a à cœur d'aider les jeunes à construire leur identité au sein de la société numérique. Elle souhaite alors proposer aux 195 000 lycéens de son territoire des conditions de travail modernes contribuant à faciliter leur insertion professionnelle. Les technologies du numérique constituent un important levier d'innovation pédagogique et sont indispensables à une formation de qualité. La transition numérique des lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur est en marche.

Première Région de France à raccorder l'ensemble des lycées publics à la Fibre Optique, elle offre également un financement aux lycées privés afin d'assurer son déploiement. La Région consacre cette année plus de **37 millions d'€** au développement du numérique éducatif. Dans les lycées publics, ce ne sont pas moins de **19 700 ordinateurs**, plus de **6 100 écrans** et près de **800 vidéoprojecteurs** qui sont mis à la disposition des élèves et des équipes enseignantes, pour un montant de **9,6 millions d'€** en 2022. Ce matériel vient en extension et en renouvellement du parc existant.

Portail web ATRIUM

Au-delà des infrastructures, la Région modernise également le portail web ATRIUM. Il permet aux lycéens, à leurs parents et à l'ensemble de l'équipe éducative, d'accéder à un espace de travail et d'échange composé de contenus pédagogiques, de manuels numériques sur toutes les matières ou encore d'informations administratives.

Couverture des lycées par un réseau WIFI

- 5 000 bornes hot spot supplémentaires sont venues s'ajouter aux 1 000 déjà présentes pour doter 100 % des établissements de WIFI d'ici 2024,
- un accès sécurisé à internet,
- une journalisation des accès,
- développer de nouvelles pratiques pédagogiques.

Les actions éducatives au sein de la vie associative et extrascolaire

Parce qu'une scolarité épanouie se construit aussi hors les murs, la Région Sud encourage le développement d'initiatives associatives.

Financer un projet associatif

Toute association étudiante au sein d'un établissement d'enseignement supérieur peut prétendre à une subvention régionale comprise en 1 000 € et 5 000 € afin de financer 50 % d'un projet sportif, culturel ou civique.

Parlement Régional de la Jeunesse

Chaque année, 100 jeunes femmes et hommes, âgés de 15 à 25 ans, sont sélectionnés pour siéger au Parlement Régional de la Jeunesse. Au sein de cette assemblée, ils se forment à la prise de décision et participent à l'élaboration des politiques régionales.

Les Eco-ambassadeurs

Être Eco-ambassadeur, c'est mettre en place des actions pour sensibiliser les lycéens de son établissement aux problématiques environnementales. Ce programme est le fruit d'une proposition du Parlement Régional de la Jeunesse de la Région Sud afin de soutenir l'engagement de chacun pour la planète.

Service civique

La Région Sud déploie au côté d'Unis Cité Méditerranée le service civique sur l'ensemble de son territoire. Chaque année ce sont plus de 800 jeunes de 16 à 25 ans qui effectuent une mission d'intérêt général pour une association ou une collectivité.

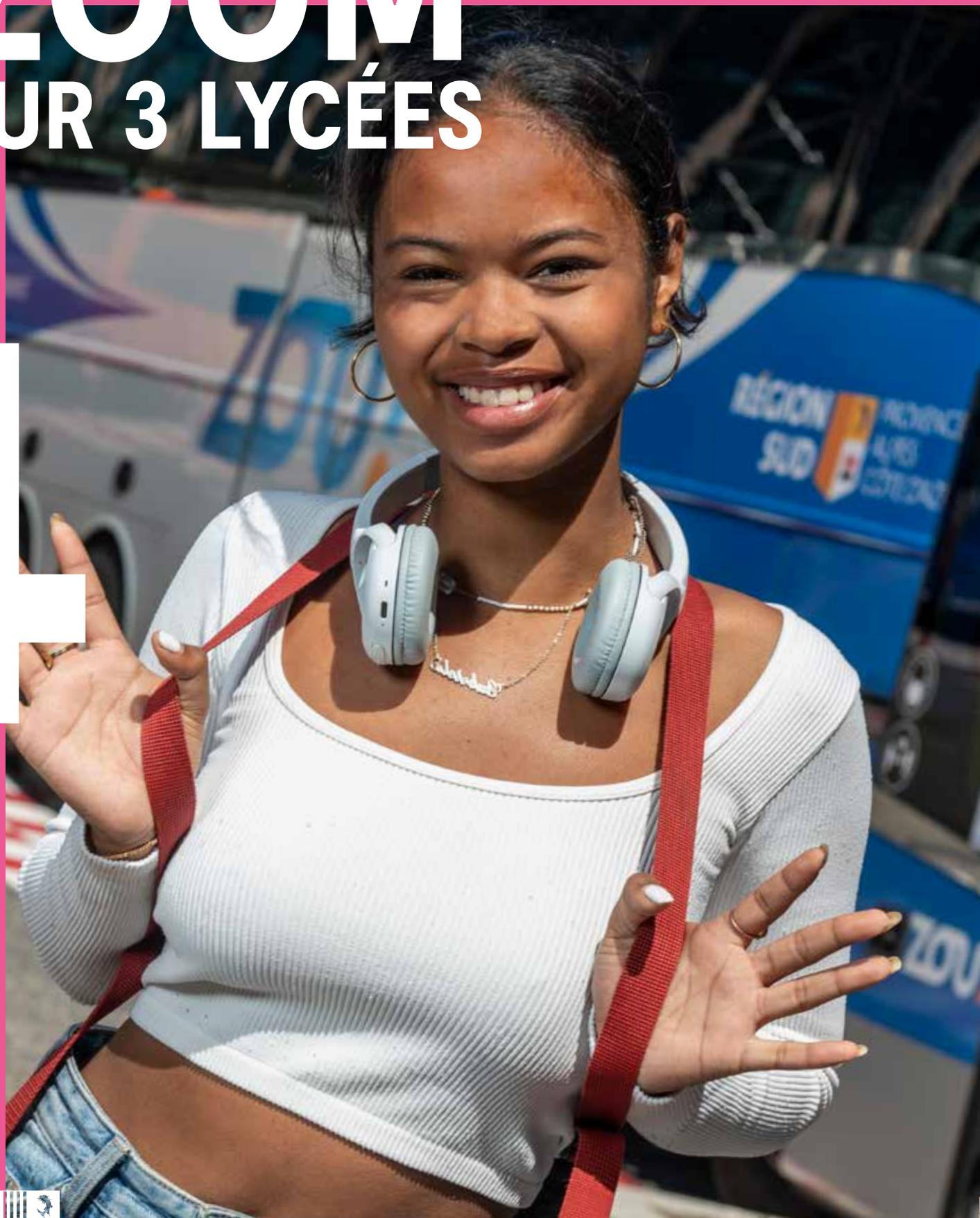
Prix littéraire des Lycéens et des Apprentis

Chaque année la Région Sud, avec le concours de l'Agence Régionale du Livre, donne la possibilité aux jeunes d'être les jurés qui récompenseront leur BD ou roman favori parmi une présélection.



ZOOM SUR 3 LYCÉES

4



Lycée du Golfe de Saint-Tropez à Gassin



Fiche technique

- Construit en 1982,
- 5 bâtiments disposés en étoile,
- 1 externat,
- 1 foyer pour les élèves,
- 8 logements de fonction.



Effectifs en 2021

- 1 341 élèves,
- 942 en enseignement général,
- 236 en enseignement professionnel,
- 163 en enseignement technologique,
- 951 demi-pensionnaires,
- 23 Agents Régionaux des Lycées.



Formation

- Bac général,
- 3 Bacs technologiques,
- 4 Bacs professionnels,
- 1 BTS,
- 1 CAP.



Soutien de la Région Sud

- 768 000 € depuis 2016 dans le cadre Programme Régional d'Equipement des Lycées,
- 294 000 € en 2022 pour son fonctionnement,
- 2,6 millions d'€ pour la rénovation du gymnase,
- 5,4 millions d'€ consacrés à la réhabilitation de la cuisine, à l'isolation thermique du bâtiment et au remplacement des huisseries,
- 11 caméras de sécurité pour 22 207 €.



Vie lycéenne

- 1 200 € pour un projet Initiatives Educatives Scolaires,
- Dispositif « les mêmes règles pour toutes » déployé dès septembre 2022,
- Plus de 1 900 tablettes numériques distribuées depuis 2019 dans le cadre du dispositif « Manuel Scolaire Numérique ».



Au cœur de la « COP d'Avance »

- 90 m² de panneaux photovoltaïques,
- Membre du groupement d'achat Electricité,
- 1 véhicule électrique à disposition,
- Bar à salade, tables de tri et broyeur de déchets.

Lycée Hôtelier Paul Augier à Nice



Fiche technique

- Construction originale en 1993, aujourd'hui presque entièrement reconstruit,
- 3 bâtiments,
- 3 700 m² au sol.



Effectifs en 2021

- 861 élèves,
- 358 en enseignement professionnel,
- 503 en enseignement technologique,
- 124 internes,
- 23 Agents Régionaux des Lycées.



Formation

- 1 Bac technologique,
- 2 Bacs professionnels,
- 4 BTS,
- 2 CAP,
- 2 Mentions complémentaires.



Soutien de la Région Sud

- 1,2 million d'€ depuis 2016 dans le cadre Programme Régional d'Équipement des Lycées,
- 34,62 millions d'€ investis pour l'extension et la rénovation du lycée,
- Près de 607 000 € en 2022 pour son fonctionnement,
- Près de 30 000 € de premier équipement,
- Alarme anti-intrusion et sécurisation des accès pour 30 000 €,
- 18 caméras de vidéoprotection installées pour 45 000 €.



Vie lycéenne

- 1 300 € pour un projet Initiatives Educatives Scolaires,
- Plus de 900 tablettes numériques distribuées depuis 2019 dans le cadre du dispositif « Manuel Scolaire Numérique ».



Au cœur de la « COP d'Avance »

- Installation de panneaux photovoltaïques en projet,
- Internat équipé de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire,
- Membre du groupement d'achat Electricité et Gaz,
- Membre de la centrale d'achat régionale,
- Bar à salades, tables de tri et broyeur de déchets.

Lycée Jean-Perrin à Marseille



Effectifs en 2021

- 2 186 élèves,
- 1 256 en enseignement général,
- 723 en enseignement technologique,
- 207 en enseignement professionnel,
- 181 demi-pensionnaires,
- 222 internes.



Formation

- Bac général,
- 5 Bacs technologiques,
- 5 Bacs Professionnels,
- 12 BTS,
- 2 CAP,
- 8 CPGE (Classe Prépa),
- 1 DN MADE (Diplôme national des métiers d'arts et de design),
- 1 FCIL (Formation complémentaire d'initiative locale).



Soutien de la Région Sud

- Plus d'1,7 million d'€ depuis 2016 de subventions en équipement pédagogique et numérique,
- 727 000 € en 2022 pour son fonctionnement,
- 3,9 millions d'€ consacrés à la rénovation de la demi-pension et création d'une cafétéria,
- 1,3 million d'€ pour la rénovation des locaux de chauffage et d'ECS (eau chaude solaire),
- 12 caméras de sécurité haute définition pour 43 600 €.



Vie lycéenne

- 4 360 € pour 3 projets Initiatives Educatives Scolaires,
- Dispositif « les mêmes règles pour toutes » déployé dès septembre 2022.



Fiche technique

- Construit en 1960-62,
- Terrain de 70 000 m²,
- 2 habitats pavillonnaires ancien et moderne,
- 1 internat.



Au cœur de la « COP d'Avance »

- Installation de panneaux photovoltaïques à l'étude
- Acquisition d'un véhicule électrique,
- Mise en place tables de tri et traitement des biodéchets.



Contact presse

Laurie TICHADALLE
Attachée de Presse

07 63 67 40 49
ltichadelle@maregionsud.fr

Pierre-Ugo TADDEI
Attaché de Presse

06 58 40 59 88
putaddei@maregionsud.fr

maregionsud.fr

